



# **Master 1 Sciences du Langage, Parcours FLE**

**Guide étudiant 2024-2025**

# Présentation du Master Sciences du Langage

## Parcours Français Langue Etrangère

---

L'objectif du parcours FLE est d'offrir une formation didactique appuyée sur de solides compétences linguistiques (2 niveaux selon les pré-requis), mais aussi informée des enjeux ethnolinguistiques, anthropologiques des situations discursives interculturelles propres au contexte socioprofessionnel de l'enseignement des langues et à ses pratiques enseignantes.

Le parcours FLE apporte aux étudiants des compétences transversales en analyse des pratiques pédagogiques et des situations d'enseignement du Français comme langue étrangère, mais aussi des compétences spécifiques s'appuyant sur des fondements théoriques linguistiques, psycholinguistiques et didactiques.

Durant la formation, les étudiants effectuent un stage d'observation et/ou d'enseignement dans le domaine de l'enseignement du Français Langue Etrangère. Les étudiants rédigeront un journal de bord d'initiation à la recherche qui consistera à la construction d'une problématique de recherche professionnelle.

### **Débouchés Parcours FLE**

Le **Parcours FLE** mène à des études de doctorat, recherche universitaire en didactique, sciences du langage, didactique des cultures, à l'Université de Nantes ou ailleurs.

- Formation de professionnels de la communication didactique, en analyse comme en programmation, en particulier du FLE/FLS avec une ouverture sur le FOS (Français sur Objectifs Spécifiques) : enseignement du FLE, formation des enseignants en FLE, ingénierie de l'enseignement, coopération linguistique et culturelle, diffusion de la francophonie.
- Recherche publique et enseignement supérieur (avec poursuite d'études en Doctorat : enseignant-chercheur, chercheur).

Codes des fiches ROME les plus proches : K2108 (Enseignement supérieur), K2111 (Formation professionnelle), K2102 (Coordination pédagogique), K2401 (Recherche en sciences de l'homme et de la société).

# Coordonnées, informations pratiques

## Département Sciences du langage

UFR Lettres et langages  
Chemin de la Censive du Tertre  
BP 81227  
44312 Nantes Cedex 3 (Bâtiment Tertre)

Responsable coordinateur du Master Sciences du langage : Isabelle ROY

Professeur en Sciences du Langage

☎ +33(0) 2 53 00 94 71

✉ isabelle.roy@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau C236

Nathalie Garric

Responsable coordinateur du parcours Français langue étrangère : Nathalie Garric

Professeur en Sciences du Langage

☎ +33(0) 2 53 48 77 10

✉ nathalie.garric@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau C128

Responsable des stages : Abdelhadi Bellachhab

Maître de conférences, HDR

☎ + 33(0) 2 53 4877 22

✉ abdelhadi.bellachhab@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau C128

Secrétariat :

☎ + 33(0) 2 53 48 77 02/02 53 52 22 76

✉ secretariat.sc-langage@univ-nantes.fr

✉ kristell.le-tousse@univ-nantes.fr / diana.romerosierra@univ-nantes.fr

Bâtiment Censive bureau C109.6

## Scolarité / inscriptions :

Scolarité Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

Chemin la Censive du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3. (Bâtiment Tertre)

<http://www.univ-nantes.fr/scolarites/LLSHS/contact>

## Emplois du temps

Les emplois du temps sont consultables sur le site <https://edt.univ-nantes.fr> (accès avec vos identifiants et mot de passe étudiant) à partir de la semaine de pré-rentrée.

# M1 mention Sciences du langage, Parcours FLE

SEMESTRE 1		ECTS	Coeff.	Heures CM	Heures TD
UE	Titre de l'enseignement				
<b>TRONC COMMUN parcours SDL et parcours FLE :</b>					
<b>UEF1 : Phonologie &amp; phonétique : au choix selon pré-requis</b>		<b>6</b>	<b>1</b>		
LMSLCL7U01	Phonologie & phonétique - fondements			12	12
	Phonologie & phonétique - concepts avancés			12	12
<b>UEF2 : Syntaxe et sémantique : au choix selon pré-requis</b>		<b>6</b>	<b>1</b>		
LMSLCL7U02	Syntaxe & sémantique - fondements			12	12
	Syntaxe & sémantique - concepts avancés			12	12
<b>PARCOURS FLE :</b>					
<b>UEF 3 LMSLFE7U03</b>	Anglais pour le FLE	<b>3</b>	<b>1</b>		<b>24</b>
<b>UEF 4 LMSLFE7U04</b>	Systèmes d'écriture et système graphique français	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 5 LMSLFE7U05</b>	Phonétique et prosodie : correction	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 6 LMSLFE7U06</b>	Ingénierie de l'enseignement	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 7 LMSLFE7U07</b>	Théories pragmatiques et communication didactique	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 8 LMSLFE7U08</b>	Enseignement, apprentissage et acquisition en FLE	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>Total Semestre 1</b>		<b>30</b>		<b>118</b>	<b>112</b>
<b>SEMESTRE 2</b>					
		ECTS	Coeff.	Heures CM	Heures TD
<b>UEF 9 LMSLFE8U01</b>	Linguistique pour l'acquisition et apprentissage du FLE/FLS	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 8 LMSLFE8U02</b>	Docimologie et évaluation	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 9 LMSLFE8U03</b>	UE Stage / Méthodologie de la recherche (journal de bord)	<b>15</b>	<b>5</b>		<b>24</b>
<b>UEF 10 LMSLFE8U04</b>	Didactique du lexique : sémantique	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 11 LMSLFE8U05</b>	Linguistique française pour la programmation didactique	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
<b>UEF 12 LMSLFE0U05</b>	Situations et parcours institutionnels (cours mutualisé M2)	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	
<b>Total Semestre 2</b>		<b>30</b>		<b>76</b>	<b>56</b>
<b>Total Année 1</b>		<b>60</b>		<b>160</b>	<b>168</b>

Phonologie & phonétique – fondements : *consulter le livret SDL*

Phonologie & phonétique - concepts avancés : *consulter le livret SDL*

Syntaxe & sémantique – fondements : *consulter le livret SDL*

Syntaxe & sémantique - concepts avancés : *consulter le livret SDL*

### **Anglais pour le FLE – A définir**

Ce cours présente et met en œuvre différentes méthodologies et techniques (y compris l'utilisation de divers moyens pédagogiques) dans un enseignement résolument pratique et participatif. L'évaluation est basée sur la réalisation et l'exécution d'un mini-cours de langue (dossier + prestation orale).

L'enseignement se déroule en anglais ; le dossier et la présentation du mini-cours seront exprimés en anglais, sauf dérogation particulière.

### **Systèmes d'écriture et système graphique français - Jenny Moreno**

Ce cours propose une réflexion sur l'écrit devenant (grâce aux travaux en sémiologie, analyse textuelle et en didactique de l'orthographe) objet linguistique spécifique en compréhension comme en production de texte. Le but du programme est de parcourir l'histoire de l'écriture et des systèmes d'écriture actuels dans le monde ainsi que l'histoire et la structure de la langue française (un récapitulatif sur l'histoire de l'orthographe française est tracé, on parcourt la période d'adoption de l'alphabet latin, celle de l'ancien et du moyen français jusqu'à l'après Académie). On s'intéresse aussi à l'évolution du système phonologique et son influence sur la fixation de l'écrit ; on aborde également la question de la diachronie pour expliquer les formes résiduelles qui gênent la description synchronique de l'orthographe et les diverses réformes. Lors de ce cours, on peut acquérir en complément des bases conceptuelles et méthodologiques associées à l'enseignement de l'orthographe et de l'écrit auprès d'apprenants de FLE. Par ailleurs, un travail de réflexion autour des variations de l'orthographe est proposé dans ce cours (e.g. étude des écarts, des normes et de l'erreur dans l'apprentissage du FLE).

### **Bibliographie**

Calvet, J.L. (1996). Histoire des écritures. Plon.

Catach, N. (2011). L'orthographe. Paris : Presses universitaires de France. Catach, N. (2022).

L'orthographe française-Traité théorique et pratique. Malakoff : Armand Colin.

Jaffré, J.P. et Fayol, M. (1997). Orthographes : des systèmes aux usages. Flammarion.

Narjoux, C. et Morel, M-A. (2018). Le Grevisse de l'étudiant : Capes et agrégation lettres grammaire graduelle du français. De Boeck supérieur.

Sautot, J-P. (2020). Typologie d'erreurs d'orthographe Pour quoi faire ? Négociation orthographique. URL : [https://scolagram.u-cergy.fr/index.php/content\\_page/item/318-typologie-d-erreurs-pour-quoi-faire](https://scolagram.u-cergy.fr/index.php/content_page/item/318-typologie-d-erreurs-pour-quoi-faire).

*Modalités de contrôle des connaissances : 1 CC écrit (petit dossier basé sur l'analyse de productions écrites) et 1 CC Oral (présentations par groupe sur les variations de l'orthographe).*

## Phonétique et prosodie : correction – Bénédicte Grandon

Ce cours vise à former les étudiants à concevoir et à mettre en œuvre un dispositif d'enseignement de la prononciation et de la prosodie du FLE.

Les points abordés seront les suivants :

- notions d'acoustique et de perception de la parole ;
- acquisition du système phonologique en langue maternelle ;
- description du système phonologique du français, français standard et variation ;
- prosodie (accent, rythme, intonation) et gestualité (multimodalité) ;
- comparaison de différents systèmes phonologiques ;
- analyse d'échantillons audio de productions orales d'apprenants de FLE de plusieurs origines linguistiques afin d'identifier les erreurs phonétiques et prosodiques des apprenants ;
- méthodes de correction phonétique : phonétique articulatoire, oppositions phonologiques, méthode verbo-tonale, ... ;
- mise en place d'une démarche de remédiation adaptée.

### Bibliographie

- Boubnova, G. (2006). Correction phonétique : enseignement du français/du russe à des apprenants russophones/francophones. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, XI-1, 7-19.
- Champagne-Muzar, C. et Bourdages, J. 1998. Le point sur la phonétique, Paris : CLE International.
- Chiss, J.-L., Filliolet J. et Maingueneau, D. 2001. Linguistique française, tome 1 : Notions fondamentales, phonétique, lexique, Paris : Hachette (éd. originale 1977).
- Gick, B., Wilson, I., Koch, K. & Cook, C. (2004). Language-specific articulatory settings: Evidence from inter-utterance rest position. *Phonetica*, 61, 220-233.
- Guenther, F.H. & Gjaja, M.N. (1996). The perceptual magnet effect as an emergent property of neural map formation. *Journal of the Acoustical Society of America*, 100, 1111-1121.
- Kaneman-Pougatch, M. et E. Pedoya-Guibretière. 1991. Plaisir des sons : enseignement des sons du français. Paris : Hatier/Didier.
- Klatt, D.H. (1989). Review of selected models of speech perception. In Marslen-Wilson, W.D. (ed.), *Lexical Representation and Process*. Cambridge, MIT Press, 169-226.
- Landercy-Renard (1977) *Eléments de phonétique*, Didier Bruxelles
- Lauret, B. 2007. Enseigner la prononciation du français : questions et outils. Paris : Hachette.
- Léon, M. 2003. Exercices systématiques de prononciation française. Paris : Hachette.
- Martin, P. 2009. Intonation du français, Paris : Armand Colin, coll. « U ».
- Wauquier-Gravelines, S. (2004). Les 'liaisons dangereuses'. Phonologie et psycholinguistique : une interface complexe. In Ferrand, L. & Grainger, J. (éds), *Psycholinguistique cognitive. Essais en l'honneur de Juan Segui*, Bruxelles, De Boeck Université. Retrieved from <<http://sophie.wauquier.pagesperso-orange.fr/download/CH4049ch05.pdf>>.
- Articulatory settings of French and English monolingual and bilingual speakers. PhD dissertation, University of British Columbia, <<https://circle.ubc.ca/handle/2429/18418>>

## **Ingénierie de l'enseignement – Abdelhadi Bellachhab**

Le cours propose une initiation au domaine de l'ingénierie pédagogique, niveau opérationnel de l'ingénierie de la formation. Il s'agira, en premier lieu, de présenter une définition de ce domaine, puis de traiter de la question de l'utilité et la finalité de l'ingénierie pédagogique, et ensuite d'identifier les contextes d'application et les acteurs de ce domaine pour enfin discuter des compétences requises pour y œuvrer.

Le cours se fixe comme objectifs le fait d'être capable d'établir une analyse des besoins afin de concevoir une action de formation pour des apprenants de FLE/FOS, de la mettre en œuvre et de l'évaluer.

Modalités d'évaluation : un dossier à réaliser en binômes, dont l'objectif est la conception d'un dispositif de formation, ainsi que l'élaboration d'une séquence didactique + un exposé (ou un devoir sur table).

### Bibliographie indicative :

- BELLIER S. : Ingénierie en formation d'adultes. Editions Liaisons, 2<sup>e</sup> éd. 2002. 110 p  
CASPAR P. : Le concept d'ingénierie éducative, Les cahiers du CEFI, n° 8, oct. 1984  
DENNERY M. : Piloter un projet de formation, de l'analyse de la demande au cahier des charges. ESF 4<sup>e</sup> édition, 2006. 222 pages  
GALISSON R., PUREN C., 2000, La formation en question, Clé International, 128 p.  
LE BOTERF G.- L'ingénierie et l'évaluation de la formation : 75 fiches-outils. Ed d'organisation, 1998  
MEIGNANT A.- Manager la formation. Liaisons, 1997  
PAQUETTE G.- L'ingénierie pédagogique. Presses de l'Université du Québec 2002

## **Théories pragmatiques et communication didactique - Nathalie Garric**

Ce cours aborde les principales théories de la pragmatique linguistique : les théories de l'énonciation et les théories des actes du langage. Sont ainsi proposés des outils conceptuels permettant de décrire et de comprendre le fonctionnement des actes de la communication verbale, dans des situations diverses de la vie quotidienne, de la vie professionnelle et dans les interactions de la communication en classe de français. L'analyse des pratiques langagières met l'accent sur le traitement des « difficultés » de communication inhérentes au fonctionnement langagier en relation avec l'acquisition de la compétence de communication et de la compétence sémantique.

### Indications bibliographiques :

- Bracops, M. 2010. Introduction à la pragmatique, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.  
Maingueneau, D. 2000. Analyser les textes de communication, Paris, Nathan.  
Garric, N. & Calas, F. 2007. Introduction à la pragmatique, Paris, Hachette supérieur.  
Moeschler, J. 1996. Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle, Paris, Armand colin.

## **Enseignement, apprentissage et acquisition en FLE – Bénédicte Grandon**

Ce cours s'intéressera dans un premier temps aux principales théories en acquisition des langues (L1 et L2) sur lesquelles s'appuient les didacticiens du FLE. Dans la suite du cours seront abordés les facteurs qui influencent l'acquisition, qu'ils soient linguistiques ou liés au

profil de l'apprenant.e. Nous nous intéresserons également aux stratégies développées par l'apprenant.e au cours de l'apprentissage de la langue étrangère.

Bibliographie sera communiquée ultérieurement

## Programme des cours du second semestre

---

### **Linguistique pour l'acquisition et apprentissage du FLE/FLS - (HLS8F21) – Bénédicte**

**Grandon**

L'objectif de ce cours est de mettre en lien les caractéristiques linguistiques du français et leur acquisition dans le contexte d'un cours de FLE.

Bibliographie sera communiquée ultérieurement

### **Docimologie et évaluation (HLS8F31) – Delphine Guédat-Bittighoffer**

Le cours adoptera les différents points suivants :

- Problématique de l'évaluation : formes et paramètres, programmes et référentiels, situations, prérequis, objectifs et procédures, dimensions sociales, culturelles et internationales
- Définitions des objectifs et analyse d'épreuves
- Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation...
- Définition des tests et choix des supports, constructions de barèmes et de procédures de correction
- Évolutions des conceptions en relation avec le Cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues
- Repérage et suivi des traces d'acquisition ; la dimension développementale
- Mise en place de formes d'évaluations alternatives tournées vers l'évaluation positive et formative

#### Indications bibliographiques :

Allal Linda, Cardinet Jean et Perrenoud Philippe, (éd.), L'évaluation formative dans un enseignement différencié, Berne, Peter Lang, 1979, 1981, 1983, 1985.

Astolfi Jean-Pierre, L'erreur, un outil pour enseigner, ESF éditeur, 1997.

Barlow Michel, Formuler et évaluer ses objectifs en formation, Lyon, Chronique sociale, coll. L'essentiel, 1989.

Cardinet Jean, Évaluation scolaire et pratique, Bruxelles, De Boeck, 1986.

De Landsheere Gilbert, Évaluation scolaire et pratique. Précis de docimologie, Paris, Nathan, 1972.

Hadji Charles, L'évaluation démystifiée, ESF éditeur, 1997.

Hameline Daniel, Les objectifs pédagogiques en formation initiale et continue, Paris, ESF éditeur, 1979.

## **UE STAGE / Méthodologie de la recherche (journal de bord)**

***Attention certaines séances de ce cours commenceront dès le premier semestre***

Cette UE se compose de deux parties :

- un stage d'observation et/ou d'enseignement dans les domaines du Français Langue Etrangère à hauteur de 30 heures d'enseignement effectives (1h00 d'enseignement = 1h30 d'observation) minimum à répartir sur l'année universitaire. Le stage fera l'objet d'un accord avec le responsable des stages (M. Bellachhab). Une convention sera rédigée et une attestation sur le déroulé du stage sera fournie par l'institution d'accueil.
- des cours de méthodologie de la recherche sous forme de séminaires obligatoires

L'objectif des séminaires est de traiter les différentes étapes méthodologiques de la construction d'une problématique scientifique. Il présente des outils, des pratiques propres à la démarche méthodologique tout en questionnant certains de leurs enjeux, aborde les différents types de recueil de données et de construction de corpus en fonction du/des cadre(s) théorique(s) sélectionné(s), du protocole de recherche mis en place et du terrain d'expérimentation adopté, enfin, il expose les exigences et les conventions de l'écriture scientifique (conventions de citation, plagiat, mémoire, rapport, résumé d'ouvrage, synthèse d'articles, communication et contribution scientifiques). Les étudiants rédigeront, sous la direction de leur encadrant, un journal de bord d'initiation à la recherche qui servira de base à l'écriture du mémoire en master 2.

***Pour le bon fonctionnement de cette UE, les étudiants devront communiquer à leur directeur de recherche la problématique sur laquelle reposera le journal de bord avant le 15 décembre 2024.***

### **Didactique du lexique : sémantique - Nathalie Garric**

A l'interface de la linguistique et de l'analyse des pratiques enseignantes dans le domaine des langues étrangères, le cours se propose d'aborder les fondements théoriques des approches du sens. Il s'agit prioritairement d'étudier comment les travaux en sémantique permettent de définir une sémantique et une didactique du lexique. On s'interroge sur l'opérationnalité des dictionnaires et sur les moyens de définir le sens des mots de manière efficace dans un contexte de didactique des langues. Ce cours questionne également les problèmes liés à la représentation de la signification lexicale en contexte d'usage textuel et/ou discursif.

#### **Indications bibliographiques :**

Barbier, J.M., Galatanu, O.,(éds) 2000. Signification, sens, formation, Paris, Presses Universitaires de France

Calaque, E. et David, J., Didactique du lexique. Contexte, démarches, supports, Bruxelles, De Boeck Université

Grossmann F., « Didactique du lexique : état des lieux et nouvelles orientations », Pratiques, 149-150 | 2011, 163-183.

Larrivée, P. 2008. Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal, Bruxelles/Bern/Berlin/ Frankfurt, P.Lang

Nonnon, E., « La didactique du français et l'enseignement du vocabulaire, dans vingt ans de revues de didactique du français langue première », Repères, 46 | 2012, 33-72.

Zufferey, S., Moeschler, J. 2012. Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique, Auxerre, Sciences Humaines Éditions.

Petit, G. (2000) : « Didactique du lexique et problématique de l'unité lexicale : état d'une confusion », *Le Français Aujourd'hui*, 131, 53-62.

## **Linguistique française pour la programmation didactique - Vitalija Kazlauskienė**

Nous abordons dans ce cours des questions allocentrées de linguistique, autrement dit des questions que se pose un apprenant du français L2 et pour lesquelles il est difficile de trouver des réponses dans les grammaires savantes ou manuels de FLE. Ces questions relatives au choix des articles, du futur, du genre grammatical, de la base verbale ou au placement de l'adjectif ne relèvent pas d'une grammaire savante conçue en parties du discours ou encore d'une grammaire scolaire visant l'apprentissage par des locuteurs du français de l'orthographe grammatical. Nous abordons ainsi la question des articles (à quoi servent-ils? quand utiliser le/la et quand utiliser un/une?), du genre (est-il vraiment arbitraire?), du placement de l'adjectif (règles ou tendances?), des futurs (quel futur pour exprimer le futur? le futur proche situe-t-il vraiment un événement proche? quels sont les facteurs explicatifs de l'usage d'un futur?) et la variation morphologique du verbe, en particulier des bases verbales, à l'oral. Dans ce cours, nous attirons aussi l'attention des étudiants sur la pertinence de la terminologie métalinguistique utilisée pour décrire les catégories grammaticales, par exemple article défini et indéfini, futur simple et proche, pour proposer, au terme de l'analyse, une métalangue plus transparente.

### Bibliographie

Breckx, M., Cherdon C., et Wautelet, B., *Grammaire Française*. Bruxelles : De Boeck, 2012.  
Charaudeau, P. *Grammaire Du Sens Et De L'expression*. Paris : Hachette éducation, 1992.  
Sarfati, G-E. *Linguistique : Initiation Aux Grandes Théories*. Paris : Armand Colin, 2020.  
Charaudeau, P. *Grammaire Du Sens Et De L'expression*. Paris : Hachette éducation, 1992.  
Choix édition : 2019

### **Situations et parcours institutionnels – Abdelhadi Bellachhab**

Le cours propose un aperçu d'un certain nombre d'institutions et d'acteurs intervenants dans le champ du FLE. Il sera également l'occasion d'accueillir plusieurs acteurs/professionnels représentant la diversité des métiers du FLE. Ces professionnels viennent témoigner de leurs expériences diverses et variées.

L'objectif derrière ces rencontres est de :

- Connaître le champ du FLE à travers ses institutions et ses acteurs ;
- S'ouvrir sur les différentes perspectives professionnelles qui s'offrent aux futurs diplômés en FLE ;
- Pouvoir construire son projet et parcours professionnels.

Modalité d'évaluation : L'évaluation finale se fait sous forme d'un bilan de compétences (10 pages maximum) dans lequel l'étudiant :

- fait l'état des lieux de ses acquis professionnels et personnels, et identifie ses compétences, aptitudes et motivations ;
- présente la construction "idéale" de son projet professionnel, justifiant les moyens de le mettre en œuvre et ses attentes.

et un court exposé portant sur un métier ou une institution choisie en lien avec le champ du FLE.

### Bibliographie indicative :

BARTHELEMY, F. (2007), Professeur de FLE. Histoire, enjeux et perspectives, Paris, Hachette FLE.

BERCHOUD, M. & HUVER, E. (2009), Quelles formations durables en FLE, FLS... ?, Les cahiers de l'ASDIFLE, vol 21.

CUQ, J-P. & GRUCA, I. (2008), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG.

PORCHER, L. (1987), Enseigner-diffuser le français : une profession, Paris, Hachette.

PORCHER, L. MONNERIE-GOARIN, A., BARBOT, M-J. & GUIMBRETIERE, E. (2004), Les métiers du FLE, Les cahiers de l'ASDIFLE, vol 16.

## UE facultative

### « Validation de l'Engagement Etudiant » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies : (i) qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ; (ii) que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre). Responsable de la commission à contacter : [stephanie.taveneau@univ-nantes.fr](mailto:stephanie.taveneau@univ-nantes.fr). La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve, et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/formations/validation-de-lengagement-etudiant>

# Modalités de Contrôle des connaissances

UE	NOM de l'UE	Coef	ECTS	Langue d'enseignement (Liste déroulante)	Modalités pédagogiques envisagées	Type évaluation
LMSLCL7E1A	Phonologie & phonétique - fondements	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLCL7E1B	Phonologie & phonétique - concepts avancés	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLCL7E2A	Syntaxe & sémantique - fondements	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLCL7E2B	Syntaxe & sémantique - concepts avancés	1	6	Français 100 %	Présentiel	Voir livret SDL
LMSLFE7U03	UE Anglais pour le FLE	1	3	Français 50% / Anglais 50%	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U04	UE Systèmes d'écriture et système graphique français	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U05	UE Phonétique et prosodie : correction	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - CCE
LMSLFE7U06	UE Ingénierie de l'enseignement	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE7U07	UE Théories pragmatiques et communication didactique	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC: CCE - DOS
LMSLFE7U08	UE Enseignement, apprentissage et acquisition en FLE	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U01	UE Linguistique pour l'acquisition et apprentissage du FLE	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U02	UE Docimologie et évaluation	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U03	UE Stage / Méthodologie de la recherche (journal de bord)	5	15	Français 100 %	Présentiel	CC : RAPR - EXO (SOUT)
LMSLFE8U04	UE Didactique du lexique : sémantique	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS
LMSLFE8U05	UE Linguistique française pour la programmation didactique	1	3	Français 100 %	Distanciel hybride	CC : CCO - CCE
LMSLFE0U05	UE Situations et parcours institutionnels	1	3	Français 100 %	Présentiel	CC : CCO - DOS

## IMPORTANT :

Conformément aux dispositions particulières prévues par l'Article 20 du texte des Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes", l'UEC3 « UE stage / méthodologie de la recherche (journal de bord) est soumise à une note plancher de 09/20. La validation des autres unités d'enseignement semestres 1 et 2 applique les règles définies à l'article 19 du même texte.

# Calendrier universitaire 2024-2025

*Communiqué sous-réserve de modification*

	du	au	année
Réunions de rentrée	10 septembre		2024
Cours du 1er semestre	16 sept.	26 oct.	
Interruption des cours	28 oct.	3 nov.	
Suite des cours du 1er semestre	4 nov.	13 déc.	
Révisions / rattrapages	16 déc.	20 déc.	
Vacances de fin d'année	23 déc.	5 janv.	2024-2025
Examens du 1er semestre	6 janv.	18 janv. inclus	2025
Cours du 2nd semestre	20 janv.	16 fév.	
Vacances d'Hiver	17 fév.	23 fév.	
Suite des cours du 2nd semestre	24 fév.	6 avril	
Vacances de Printemps	7 avril	21 avril	
Révisions / rattrapages	22 avril	26 avril	
Examens du 2nd semestre	5 mai	21 mai inclus	
Oraux / Corrections / Délibérations	22 mai	6 juin	
Affichage des résultats (date limite)	6 juin		
Examens 2nde session (sem. 1 et 2) (examens de « rattrapage »)	16 juin	3 juillet inclus	
Oraux / Corrections / Délibérations	4 juillet	11 juillet	
Affichage des résultats (date limite)	11 juillet		

**UN**

**U**